

M. le Président

M. le Commissaire

Je présente à la commission ce court mémoire afin d'appuyer le projet d'Hydroélectrique Hydro-Canyon sur la Rivière Sainte-Anne-du-Nord.

A la lumière des informations reçues et de l'engagement du promoteur AXOR par la voix de M. Simon Gourdeau ing. qui nous assure que l'aspect de l'environnement sera respecté quant à l'habitat des poissons que les abords de la rivière, je suis persuadé que ce projet s'inscrit dans une perspective de développement durable.

Les espèces rares ou toutes autres espèces selon une étude qui à été réalisée à cet effet seront protégées. Le côté touristique a également été pris en compte afin de s'assurer que les touristes en visite au Canyon-Sainte-Anne puissent continuer à profiter des beautés de ce milieu récréotouristique.

L'aspect visuel ne sera pas affecté comme nous le souligne les exploitants du site touristique la famille Mc Nichol.

Retombés économiques

Les retombés économiques favoriseront le développement au sein de la municipalité de Saint-Joachim et sur la Côte-de-Beaupré en investissant dans des projets verts comme l'amélioration de tous les services récréotouristiques et aménagement visuel de certain secteurs.

La population de Saint-Joachim et celle de la Côte-de-Beaupré s'ait prononcé en faveur du projet. D'ailleurs les besoins en électricité continueront d'augmenter (Voitures électriques, nouvelles constructions etc...)

La population de Saint-Joachim et de la Côte-de-Beaupré sont fières de leur région et de leur environnement. Avec l'engagement du promoteur AXOR pour le respect du milieu, j'appuie le projet Hydroélectrique Hydro-Canyon de la Rivière du Nord à Saint-Joachim.

Lawrence Cassista

15 rue Filion

Saint-Joachim